

LES + LUS HIER SUR NOTRE SITE WWW.COURRIER-PICARD.FR

1 Lanchères

Un jeune pilote hélicoptère après un accident

2 Saint-Quentin

La scène osée devant le cinéma de Saint-Quentin choque un témoin

3 Amiens

Un homme gravement blessé après une rixe près de la gare

4 Compiègne

Les fils dealent, la mère est expulsée

5 Amiens

Un centime en guise de remboursement de SFR à une cliente

CETTE PAGE EST LA VOTRE !

Posez-nous vos questions, réagissez à l'actualité, aux commentaires des lecteurs, envoyez-nous vos plus belles photos, nous les publierons.

5, boulevard du port d'Aval - 80000 Amiens

Tél : 03 22 82 60 00 - Fax : 03 22 82 61 11

Courriel : avousdevoir@courrier-picard.fr

Facebook : xxxxxx

Photos : via notre blog l'Œil des Picards, <http://blog-picard.fr/vos-photos/>

LA RECHERCHE DU JOUR AVEC LA



Faire revivre le passé avec l'expérimentation gestuelle

La Maison européenne des sciences de l'homme et la société (MESHS), réunit des chercheurs de toutes les universités des Hauts de France. Régulièrement, certains d'entre eux exposeront leurs travaux de recherche dans le cadre de ce partenariat entre la MESHS et notre journal, afin d'accroître la visibilité de la recherche dans la région.

Depuis quelques années, les historiens s'intéressent de près au phénomène de la reconstitution historique, aussi appelée « histoire vivante ». Il s'agit, par exemple, d'observer la différence qu'il peut exister entre un rassemblement festif d'inspiration historique impliquant des individus déguisés et d'autres où les recherches historiques conduisant à la reconstitution des vêtements ou des objets artisanaux sont très poussées. À travers l'expérience du corps et l'expérimentation des gestes, certains historiens apportent un nouveau regard sur le passé. Quand il s'agit de refabriquer un objet, on parle d'archéologie expérimentale, mais quand il s'agit d'étudier les gestes à partir de traités ou de manuscrits anciens, on préférera le terme d'expérimentation gestuelle. Et les thèmes abordés sont nombreux, allant des danses aux équitations historiques en passant par la pratique du combat ! Ainsi, par exemple, quel est le poids d'un bouclier gaulois ? Comment se battait-on réellement en armure à la fin du Moyen-Âge ? Quels sont les coups autorisés ou interdits lors d'un duel sportif à la Renaissance ? Quelle est la différence entre le maniement d'une épée rapière et celui d'une épée de cour au XVIIe siècle ? À quoi peut servir un sabre lors d'une charge de cavalerie au XIXe siècle ?

Toutes ces questions font l'objet d'études théoriques et pratiques impliquant plusieurs associations comme le REGHT (Recherche et Expérimentation du Geste Historique et Technique) à Lille et Dunkerque. Tout en conservant une tenue de sport, des passionnés n'hésitent pas à donner de leur personne afin de retrouver certains gestes martiaux du passé et à reconstituer, les armes à la main, les assauts publics et amicaux des siècles précédents. Ce dynamisme m'a conduit à rédiger et soutenir une thèse de doctorat sur l'histoire du combat à la fin du Moyen-Âge et à la Renaissance (XVe-XVIIe siècles), à travers une approche à la fois théorique et pratique. Dans cette recherche, je présente l'intérêt de l'expérimentation et de la mise en pratique des escrimes et des luttes anciennes pour réussir à les interpréter et à les contextualiser correctement. Ce travail de recherche a reçu en novembre 2017 le prix « Valorisation MESHS Junior » par la Maison européenne des Sciences de l'Homme et de la Société qui vise à soutenir et valoriser les travaux de recherche innovants réalisés par de jeunes chercheurs en région Hauts-de-France. Pour développer cette démarche, l'objectif est désor-

mais de créer des outils et d'organiser des rassemblements afin d'enseigner aux amateurs, aux professionnels de la valorisation du patrimoine et aux personnels des musées l'importance d'un nouveau type de médiation culturelle : la médiation à travers le geste historique et la manipulation de reproductions d'objets. En effet, certains visiteurs de musées ou de monuments anciens peuvent être imprégnés d'idées fausses sur l'histoire des combattants ou le maniement de telle ou telle arme. Ces idées fausses reposent sur des mythes véhiculés par certains films, romans fantastiques ou jeux vidéo.



Le REGHT à la citadelle de Lille, en 2017. (photo Aurélien Calonne)

Concrètement, des stages pourraient être organisés dans des gymnases ou des écuries pour le combat à cheval afin de permettre aux participants d'être initiés au maniement de plusieurs armes pour différentes pratiques historiques telles que la guerre, le duel judiciaire ou encore la compétition ludique. Ces savoirs et ces méthodologies, une fois acquis, pourront être partagés et diffusés au plus grand nombre. Enfants, parents, passionnés d'histoire, tout le monde peut s'intéresser aux escrimes et aux luttes historiques, d'autant plus que celles-ci sont extrêmement variées. Elles sont autant de témoignages de pratiques, de philosophies et de cultures différentes qui ne se résument jamais à la violence, mais à une communication avec un adversaire via l'utilisation d'armes pensées pour une fonction ou une finalité. L'approche expérimentale peut apporter ainsi de grandes avancées dans le domaine de la connaissance de l'histoire et de la médiation culturelle dans les sites patrimoniaux. C'est du moins ce que montrent certains succès comme les démonstrations de combat historiques qui ont lieu chaque année, par exemple, à la maison natale Charles de Gaulle, au musée des Canoniers sédentaires de Lille et, le 17 septembre prochain, à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, à l'Historial de la Grande Guerre à Péronne pour le centenaire de la Première Guerre mondiale. ■

PIERRE-HENRY BAS (RHIS, Université de Lille)

Pour en savoir plus : <http://k6.re/EWwaz>



LE COURRIER DES LECTEURS

Les automobilistes, des citoyens plus égaux que d'autres ?

Michel Vidal, d'Amiens, répond aux automobilistes hostiles à l'abaissement de la vitesse à 80 km/h sur certaines routes, qui entre en application le 1^{er} juillet :

J'avais cru comprendre que, lorsqu'on n'est pas sous le règne du fait du prince ou du copinage, mais sous celui de la loi et des règles – fruits de délibérations légitimes démocratiquement et identiques sur tout le territoire français pour tous – on se devait de s'y plier, et que c'était justement ça, la citoyenneté.

Mais il paraît qu'il y a une espèce de citoyen particulière : les automobilistes, du moins certains. Pour eux, le comble du scandale, c'est d'être assujetti à des règles (par exemple de limitations de vitesse), par nature arbitraires et suspectes d'abord de faire entrer « des sous », voire d'être l'outil inhumain d'une technique aveugle. Pourtant, il y a une méthode simple pour éviter cela : respecter justement ces règles... Mais certains automobilistes, eux, sont au-dessus de considérations comme celle de diminuer les accidents et les morts sur les routes : ce qui compte, c'est qu'ils puissent assouvir leur besoin de vitesse ! Besoin que nul ne doit contrarier, surtout pas la règle commune. Pariions que ce sont les mêmes qui protestent contre des impôts toujours trop lourds, qui demandent à cor et à cri le contrôle des chômeurs (mais pour eux, pas de problème...). Et tant pis pour les républicains respectueux de la loi et de la règle (même s'ils la contestent), des êtres stupides par nature, bref, comme moi...

Diviser et ne pas régner

Egidio Luz, d'Amiens, donne quelques « conseils » à Emmanuel Macron, suite à plusieurs déclarations récentes du Président :

Notre Président est présent sur tous les fronts, avec une appétence rare. En oublierait-il, dans le feu de l'action, que l'être humain est un de ses semblables ?

Alors oui, « Monsieur le Président », ce n'était pas le moment, ni le lieu d'être interpellé par ce lycéen au Mont Valérien. La France entière vous l'accorde. Mais vous auriez peut-être gagné à sourire de cette maladresse. La jeunesse fait ce genre de gaffes. Vous-même n'en êtes pas exempt, dans votre jeunesse dans la fonction. Prenez l'exemple du « pognon de dingue » et des gens « qui sont toujours pauvres »... Les dégâts sont là : vous vous discréditez et vous vous démarquez de notre population. Car, oui, il existe une très grande précarité en France et ce « pognon de dingue » permet à certains de survivre. Je vous rejoins lorsque vous justifiez votre propos par la nécessité de s'attaquer aux causes endémiques de cette pauvreté. Mais je m'interroge sur vos décisions, qui accroissent encore davantage cette précarité et distendent jusqu'à la rupture la peau de chagrin de notre « vivre ensemble ».

Dans un autre cadre, vous avez raison de dénoncer la « lèpre » du populisme qui se répand en Europe, mais vous ne vous attaquez pas au modèle économique dominant. Pour réussir votre combat, vous avez besoin de tous et devez mobiliser en ce sens. Par vos déclarations et interventions vous divisez et ne régnez pas. Gouverner est aussi affaire de symboles...

De quoi tiquer

Charles de Meyrignac, d'Amiens, répond à un lecteur qui, ce 24 juin, estimait nécessaire de réguler le gibier pour se préserver des tiques :

En réponse à M. Peyraud, qui trouve une « solution » pour régler le problème des tiques en abattant plus de chevreuils, de biches, et de sangliers, je lui propose de compléter son tableau de chasse avec les hérissons, les lapins, les lièvres, les perdrix et aussi, pourquoi pas, les humains porteurs de tiques... Monsieur Peyraud aura alors la forêt à lui tout seul, mais contrairement à les tiques seront encore là !